



Actions d'adaptation

au Changement Climatique menées
en Périgord-Limousin

Actions valorisées par le Parc naturel régional
Périgord-Limousin, Avec le soutien financier de :



Una altra vita s'inventa aqui



Préserver la biodiversité agricole face au climat

Pour s'adapter aux aléas climatiques, Agrobio 87 accompagne les fermes et mise sur la biodiversité.

Agrobio 87 accompagne aujourd'hui une dizaine de fermes du territoire pour renforcer leur résilience face au changement climatique en favorisant la biodiversité. La démarche s'appuie sur une méthode d'amélioration continue autour de plusieurs actions : visites de fermes, formations collectives, partages d'expériences et retours de terrain sur les effets des sécheresses, excès d'eau ou fortes chaleurs. Agrobio 87 propose également des diagnostics biodiversité en s'appuyant sur des inventaires faune-flore et sur l'étude des sols. L'élaboration de plans biodiversité permet des aménagements concrets (mares, haies, vergers pâturés, zones humides, arbres d'ombrage). L'accompagnement intègre une évaluation à 2 ans pour mesurer les progrès et ajuster les pratiques.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

En mutualisant leurs expériences et en diversifiant les milieux, les fermes du groupe renforcent leur capacité d'adaptation aux sécheresses, fortes pluies et chaleurs extrêmes. Cette approche agroécologique améliore la résilience des sols, la gestion de l'eau et la biodiversité fonctionnelle, tout en maintenant la viabilité et la transmissibilité des fermes.

Ressources humaines mobilisées →  8 j. en 2025
15 j. en 2026

Budget →  13 800 € pour 2025 et 2026

Partenaires techniques → 

Partenaires financiers → 

Adaptation au changement climatique



Pour une cour d'école plus fraiche. Agence B

Imaginez l'école de demain qui répond aux besoins des enfants et qui respecte l'environnement.

L'ATD a accompagné la commune de Razac-sur-l'Isle pour définir ses besoins par une étude de faisabilité suite à laquelle une maîtrise d'œuvre, l'Agence B, a réalisé un projet d'aménagement.

Le projet repense la cour pour le bien-être et l'apprentissage des enfants comme un lieu d'expérimentation. Il propose des sols drainants et plus naturels en copeaux de bois permettant une infiltration directe des eaux pluviales. La cour est largement végétalisée, l'ancienne plateforme en enrobé laisse place à des espaces plantés structurant la cour en zones calmes ou ludiques. Les arbres, ainsi qu'une structure vivante en osier, viendront créer des îlots de fraîcheur et assurer l'ombrage.

Un potager et des zones d'enseignement en extérieur invitent à une approche concrète, sensible et saisonnière de l'apprentissage.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

La cour deviendra un îlot de fraîcheur, grâce à la végétation et son ombrage. La palette végétale est adaptée aux changements de température et peu gourmande en eau. Le choix de revêtements poreux permet de garder l'eau pluviale sur place et profiter de sa fraîcheur. Les revêtements sont clairs, à fort albédo, afin de ne pas se réchauffer trop vite. Cet aménagement participe au confort d'été de l'établissement scolaire qui a fait l'objet d'une étude de rénovation thermique.

Maîtrise d'ouvrage →  Commune de Razac sur l'Isle

Budget →  370 000 € HT

Partenaires techniques →  ADI Nouvelle-Aquitaine

Partenaires financiers →  EAU Nouvelle-Aquitaine  France Verte

Adaptation au changement climatique



Accompagner la rénovation et la construction durable

Le changement climatique nécessite une approche systémique et une évolution des modes constructifs.

Le CAUE dispense des conseils personnalisés aux ménages avec une approche globale et transdisciplinaire. La démarche développe les thématiques de confort thermique en toutes saisons, d'efficacité énergétique (conception bioclimatique, écomatériaux, énergies renouvelables), la préservation de la santé des occupants et la qualité durable du bâti. En 2024, 5 conférences et 1 émission radio ont été réalisées. 452 conseils ont été dispensés aux particuliers, seul ou avec un collègue architecte. 81% d'entre eux concernent la rénovation.

L'approche intègre aussi les principes de performance économique (coût global, économie circulaire, impacts socio-économiques) et l'amélioration du cadre de vie à destination notamment des élus. En 2024, une balade urbaine d'adaptation et 1 formation ont été animées pour les élus.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

La rénovation performante guide les ménages à définir leurs besoins et exprimer leurs exigences. Structurée par un audit énergétique et programmant des travaux soutenable, elle réduit l'empreinte carbone des bâtiments et d'améliorer le cadre de vie. La désimperméabilisation des sols et la réintégration du végétal permettent de restaurer les îlots de fraîcheur, d'optimiser la gestion des eaux pluviales et de favoriser l'aménagement durable des territoires.

Ressources humaines mobilisées →  1 ETP

Budget →  inconnu

Partenaires techniques →  

Partenaires financiers → 

Adaptation au changement climatique

Restaurer les milieux aquatiques

L'élévation des températures et la répartition inégale des pluies rendent le territoire très vulnérable à la raréfaction de la ressource en eau.

Les étangs peuvent présenter des impacts sur l'eau et les milieux aquatiques (réchauffement de l'eau, évaporation, stockage de polluants, discontinuité écologique et sédimentaire, cyanobactéries). C'est pourquoi, en 2019, le Parc s'est appuyé sur le programme Nature 2050, porté par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Biodiversité, pour restaurer les milieux aquatiques et effacer un étang privé sur la commune de Bussière-Galant, au lieu-dit le Mazet. Le projet a nécessité différentes étapes : (1) inventaire de la faune et de la flore, et rédaction d'une notice de gestion, (2) effacement de l'étang, restauration des zones humides et renaturation du cours d'eau, (3) clôture des berges du cours d'eau et création de 3 points d'abreuvement, (4) création de 3 mares et enfin, (5) rétrocession des parcelles acquises par la CDC à la commune de Bussière-Galant, avec la mise en place d'une « Obligation Réelle Environnementale ». Un suivi sera assuré jusqu'en 2050.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Avec le changement climatique, la ressource en eau diminue et les sécheresses augmentent. Les zones humides sont des infrastructures naturelles qui emmagasinent l'eau lors des pluies, et la délivrent en période de sécheresse. Elles épurent également l'eau et offrent des milieux propices à la biodiversité. En restaurant les zones humides et les cours d'eau par la suppression des étangs impactant la ressource en eau, on assure des bénéfices pour les milieux et la société sur le long terme.

Ressources du Parc mobilisées →  Temps agents

Budget →  111 721 €

Partenaires →

Adaptation au changement climatique





Plan Inter-Communal de Sauvegarde (PICS)

La Communauté de Communes a élaboré un PICS pour une gestion de crise coordonnée.

Conscient des enjeux de protection des populations et afin d'apporter une réponse efficace face aux aléas notamment climatiques, la Communauté de Communes a mis en place son PICS à l'été 2025 concomitamment à l'actualisation ou l'élaboration des plans communaux de sauvegarde dans toutes les communes. Grâce à l'appui d'un bureau d'études, l'outil Numérisk est à disposition des collectivités. Cet outil permet à la fois une vision cartographique et le partage de fiches de procédures en fonction de la nature de la cause du déclenchement du PICS.

Le PICS inclut des actions de communication auprès des habitants et des agents pour les préparer aux risques et adopter des comportements adaptés. Encore très récent, ce PICS doit être prochainement éprouvé par la réalisation d'un exercice de test.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Les PCS identifient les différents risques naturels (canicules, sécheresses, inondations, feux de forêt...) et prévoient des mesures pour y faire face. Ils permettent aux territoires de mieux réagir et se relever face aux aléas climatiques. Le PICS est un outil numérique commun qui pousse à proposer une gestion de crise coordonnée à l'échelle intercommunale. C'est un outil précieux pour faciliter la solidarité et donc la résilience des territoires.

Ressources humaines mobilisées →  60 jours

Budget →  Environ 50.000 € (dont 50 % élaboration)

Partenaires techniques → Appui par un bureau d'études

Partenaires financiers → 

Adaptation au changement climatique



Pôle enfance jeunesse famille bioclimatique

La Communauté de Communes a choisi de créer un espace biosourcé et bioclimatique pour accueillir les services enfance, jeunesse et famille.

Le pôle est en cours de construction. Il regroupera accueils de loisirs, ludothèque, accueil jeunes, Point Information Jeunesse, espace jeunes, bureau de la parentalité, espace de vie sociale. Il permettra d'offrir un accueil personnalisé aux familles avec le développement d'actions d'accompagnement, d'entraide, de « bien vivre ensemble » et de « qualité de vie ». Ce projet simplifie la vie des familles en accueillant tous les enfants de 3 à 17 ans.

La rénovation d'un bâtiment existant et la création de 2 autres à l'aide de matériaux biosourcés et selon une conception bioclimatique permettent de minimiser l'impact environnemental du projet tout en améliorant les conditions de travail et d'accueil en période de canicule. Les constructions répondront au label BEPOS. Le pôle est situé dans un espace arboré accueillant les équipements sportifs du bourg centre et permet de se rendre facilement au plan d'eau de baignade de Nantheuil.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Les méthodes de constructions et rénovations permettront un confort estival sans climatisation. Exemples de solutions : puits canadien, puits de lumières, « casquettes » devant les ouvertures pour réduire la surchauffe estivale. La mise en place d'isolants thermiques à forte inertie permettra un déphasage thermique important afin d'éviter les surchauffes estivales. Les arbres seront conservés ou replantés afin d'apporter de l'ombre et les espaces extérieurs seront perméables à l'eau.

Ressources humaines mobilisées →



3 ans

Mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire interne et externe pour le projet et les travaux

Budget →  2 916 780 €

Partenaires techniques →



Partenaires financiers →



Adaptation au changement climatique

Sobriété hydrique pour les collectivités

Face à la raréfaction de la ressource en eau, l'EPTB accompagne les collectivités.

Les impacts du changement climatique sur la ressource en eau du bassin de la Vienne sont déjà significatifs : depuis 1990, les débits estivaux ont diminué de -10 à -25% et les projections indiquent une poursuite de cette tendance avec une réduction estimée de -30 à -50% à l'horizon 2050. Face à ce constat, depuis 2022, l'EPTB Vienne propose aux collectivités et leurs groupements un service d'accompagnement pour la mise en place d'une démarche de sobriété des usages de l'eau. Les bénéficiaires (communes, Départements, Régions, EPCI...) disposent ainsi d'un programme d'action opérationnel et chiffré (investissement, amortissement, volume économisable...) pour réduire la consommation d'eau dans les bâtiments publics, les espaces verts et les terrains de sport selon plusieurs niveaux d'ambition. 14 collectivités ont déjà été accompagnées.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Le but de l'accompagnement est de favoriser les économies d'eau dans un objectif de préservation de la ressource en eau. Cette action permet aux bénéficiaires d'assurer un devoir d'exemplarité vis-à-vis de la population et est systématiquement accompagné d'un plan de communication. Cette action constitue l'axe opérationnel de la stratégie d'adaptation au changement climatique mise en œuvre par l'EPTB Vienne depuis 2018.

Ressources humaines mobilisées →



1 à 2 jours
par structure
accompagnée

Budget →  300 000 €

Partenaires techniques →



Partenaires financiers →



Adaptation au changement climatique



Des forêts plus résilientes grâce à la sylviculture à couvert continu

Face au changement climatique, le GFC Lu Picatau choisit une gestion forestière à couvert continu.

Le Groupement Forestier Citoyen Lu Picatau, créé en 2020 gère aujourd'hui presque 100 hectares de parcelles forestières grâce à la participation de 180 citoyens, à leur investissement financier et à l'implication bénévole de certains d'entre eux sans aucun salarié. Dès sa création, le groupement s'est doté d'une charte pour encadrer une gestion durable et respectueuse de ses forêts, ce qui exclut les plantations en monoculture ainsi que l'introduction d'espèces exotiques présentées comme adaptées au climat.

Les parcelles sont gérées selon le principe de la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC). Cette méthode privilégie de petites coupes régulières, limitées à moins de 20 % de la surface tous les 8 ans environ, afin de maintenir en permanence un couvert forestier. Elle assure la régénération naturelle et la diversité des essences tout en préservant les ripisylves et les zones humides. La structure des sols est préservée tout comme la ressource en eau et la biodiversité.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

La gestion forestière à couvert continu permet de maintenir un microclimat plus frais et plus humide qu'une gestion par coupe rase qui dessèche les sols et augmente la température jusqu'à 10°C. Ainsi le risque incendie est réduit. De plus, cette gestion favorise la régénération naturelle et la diversité des essences, ce qui renforce la résilience des peuplements face aux aléas climatiques. En conservant un couvert permanent, la forêt stocke davantage de carbone, protège les zones sensibles comme les ripisylves et les zones humides, et préserve les paysages appréciés par les habitants et les usagers.

Personnes mobilisées →  Citoyens engagés et professionnels de la filière bois

Budget →  Budget de gestion courante

Adaptation au changement climatique



Maintenir des prairies naturelles à l'aide des MAEC

Un encouragement vers des prairies à flore diversifiée, c'est un pas vers des prairies plus résilientes.

L'Etat propose des aides financières aux agriculteurs sous forme de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Depuis 2007, le Parc est l'interlocuteur des agriculteurs sur son territoire pour un panel de mesures, dont certaines ont pour objectif de favoriser le maintien de l'élevage extensif. Cette pratique consiste à avoir peu d'animaux à l'hectare, et à maintenir des prairies et pâturages permanents. Suite à un diagnostic de terrain réalisé par un agent du Parc, l'agriculteur s'engage sur tout ou partie de son exploitation, à préserver pour 5 ans la pression de pâturage préconisée et la diversité floristique afin d'atteindre un équilibre agro-écologique. Pendant cette période, l'agriculteur ne peut pas utiliser de produits phytosanitaires et doit respecter une limitation de fertilisation. Ces mesures encouragent les agriculteurs pour une production plus durable, tout en leur laissant une certaine liberté de pratique. Le Parc a permis la contractualisation de 1 134 ha en 2023.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Les végétaux locaux sont adaptés au sol et au microclimat de la parcelle, et sont plus résistants que les espèces implantées. Ainsi, plus la flore est naturelle et diversifiée, plus la prairie est résiliente face aux aléas climatiques. De plus, limiter le nombre d'animaux à l'hectare permet de réduire les pressions subies par les prairies. Conserver des prairies naturelles permet également au territoire de maintenir une mosaïque de milieux naturels diversifiés, élément essentiel à la survie de la faune sur le territoire.

Ressources du Parc mobilisées →  1/2 EPT

Budget →  424 409€ d'aides allouées en 2023 (pour les mesures pastoralisme)

Partenaires →



Adaptation au changement climatique

Où atterrir ? en Périgord Limousin et Nontronnais

Les problèmes posés par les mutations climatiques nécessitent de nouveaux outils pour les métaboliser et agir.

“Où atterrir ?” est une expérimentation artistique, scientifique et politique. Ce dispositif a pour objectif de préserver et améliorer les services publics par la participation conjointe d’habitants, d’agents territoriaux et d’élus du territoire dans les ateliers. Le but est d’augmenter la puissance d’action de ces différents acteurs pour co-construire collectivement des solutions concrètes aux problématiques vitales du quotidien et maintenir l’habitabilité du territoire, en faisant émerger les zones d’inquiétudes écologiques auxquelles les acteurs sont sensibles et pour lesquels ils se sentent prêts à enquêter et à agir. Sur le Périgord Vert, la démarche a débuté en 2024 avec l’implication de 25 personnes.

Comment cette action contribue-t-elle à l’adaptation au changement climatique ?

La participation aux ateliers permet aux acteurs de s’approprier des méthodes de résolution des problèmes écologiques qu’ils appliquent pendant l’expérimentation et qu’ils peuvent ensuite remobiliser. Cette démarche permet de déclencher l’engagement des habitants, et d’outiller les décideurs publics et les agents dans la résolution de problèmes complexes, tels que l’adaptation au changement climatique.

Ressources humaines mobilisées →  0,5 ETP
3 personnes salariées

Budget →  42 086 €

Partenaires techniques →



Partenaires financiers →



Adaptation au changement climatique



Schéma Directeur des énergies de la Dordogne (SDED)

Le SDE 24 anticipe les futurs énergétiques de la Dordogne pour adapter ses réseaux de distribution d'énergie.

La transition énergétique passe par l'élaboration d'un mix énergétique optimisé, fruit d'une réflexion sur l'ensemble des différentes sources d'énergies, de leurs usages actuels et futurs et de leur potentiel de développement à l'échelle locale. Le SDED est un document de planification, qui prend en compte toutes ces données, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques. Ce travail prospectif doit permettre, à terme, d'équilibrer la production départementale d'énergies renouvelables par rapport aux besoins futurs de consommation d'énergies. C'est un outil indispensable pour orienter les investissements de modernisation et d'adaptation des réseaux énergétiques afin de coordonner ces actions à moyen et long terme. Le SDED s'articule avec les différents outils de planification, stratégiques, réglementaires ou contractuels.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Cette étude permet d'évaluer les impacts des aléas climatiques sur la consommation et la production d'énergie. Il y a des impacts attendus, comme l'augmentation des besoins de refroidissement avec les fortes chaleurs et la perte de productible hydraulique avec la baisse des étiages en périodes de sécheresses. Il y a également des impacts plus surprenants, comme les pertes de productible photovoltaïque avec les fortes chaleurs, et donc en période de fort ensoleillement.

Ressources humaines mobilisées →  1 ETP

Partenaires techniques →     



Partenaires financiers →    

Adaptation au changement climatique



Adapter ma commune au changement climatique

Une visite guidée urbaine pour des élus afin de découvrir des pistes d'adaptation face au climat de demain.

Le samedi 27 septembre, un atelier de terrain organisé à Rochechouart a permis aux élus de découvrir, aux côtés d'experts, des solutions concrètes d'adaptation au changement climatique à mettre en œuvre dans leurs communes. D'ici 2050, les températures du Périgord-Limousin pourraient ressembler à celles de Nîmes aujourd'hui. Il y aura également davantage de canicules, sécheresses, inondations soudaines et retrait-gonflement des argiles. Cette visite, co-organisée par le Parc naturel régional Périgord-Limousin, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Vienne, la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin et la Ville de Rochechouart, a présenté à partir de constats sur site des actions adaptées aux enjeux locaux et reproductibles ailleurs pour renforcer la résilience des territoires.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

En s'appuyant sur les réalités locales, l'atelier favorise une meilleure compréhension des impacts du climat futur. Les exemples d'aménagements et d'initiatives présentés aident à réduire la vulnérabilité des communes, en inspirant des choix durables portant sur des sujets divers : préservation de la ressource en eau, solidarité, îlots de fraîcheur, végétalisation, désimperméabilisation, choix des essences et des matériaux, maintien de la biodiversité, etc.

Ressources humaines mobilisées →  2 semaines (+ temps CAUE et temps PNR)

Budget →  Impression du livret + café-accueil et verre de l'amitié (environ 400 €) + intervention des experts à titre gracieux

Partenaires techniques →



Partenaires financiers →



Adaptation au changement climatique



Nourrir l'imaginaire avec des balades de projection en 2050

Le Parc a créé une balade racontée « Un coin de Périgord Limousin en 2050 ».

En 2024, le Parc a organisé un séminaire de rentrée dédié à l'adaptation au changement climatique. Afin de proposer une approche ludique et d'aider à la projection des agents et élus, la journée intégrait une « balade racontée » créée avec Jean-François Vignaud de l'Institut d'études occitanes. Cette balade s'appuie sur des travaux scientifiques pour qualifier les évolutions climatiques à venir sur le territoire, et propose une trajectoire d'adaptation possible. Riche des retours de cette première balade, le Parc a décidé de consolider son contenu avec l'aide du conseil scientifique et de proposer cette animation au grand public. En 2025, 7 balades ont été programmées en partenariat avec des communes et communautés de communes. Ces rendez-vous intégraient la mise en valeur d'une action locale, comme la création d'un jardin bourdonnant ou la végétalisation d'un bourg.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Le territoire du Parc ne dispose pas d'une forte culture du risque comparé aux territoires littoraux ou montagnards. De plus, lorsque qu'on évoque la trajectoire nationale de +4°C d'ici 2100, il est difficile de savoir à quoi s'attendre au quotidien. Il est donc nécessaire de nourrir l'imaginaire local pour aider la population à se projeter et faciliter ainsi le passage à l'action. Afin de dépasser l'éco-anxiété, le Parc a choisi de proposer un format mêlant réalisme, optimiste et humour.

Budget →  1000€ pour la conception + 300€ par balade

Partenaires techniques →



Partenaires financiers →



Nouvelle-Aquitaine

Adaptation au changement climatique

